



Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 9 décembre 2020 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vaulruz

Le tractanda est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 7 octobre 2020

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch

2. Budget 2021

2.1 Budget de fonctionnement

2.1.1 Rapport de la Commission financière

2.2 Budget des investissements

2.2.1 Achat d'un nouveau Pony

2.2.2 Achat de 60 nouvelles tenues pour le Corps sapeurs-pompiers intercommunal La Sionge

2.2.3 Installation de matériel de fitness urbain

2.2.4 Réfection de la route des Trois Moineaux

2.2.5 Rapport de la Commission financière sur les points 2.2.1 à 2.2.4

2.3 Vote final du budget de fonctionnement et des investissements 2021

3. Approbation des statuts de l'AISG (Association Intercommunale Sports en Gruyère)

4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Afin que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distanciation sociale, **les citoyens et citoyennes qui souhaitent participer à l'assemblée communale sont priés de s'inscrire auprès de l'administration communale** par courriel (commune@vaulruz.ch) ou par téléphone (026 912 91 25) jusqu'au mercredi 9 décembre 2020 à 11h30.